

QVÆ SVRSVM SVNT SAPITE

« Savourez les choses d'En-Haut » Col. 3, 2 – devise du Cardinal de Sourdis



Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'archidiocèse de Bordeaux

N°3 – mars 2022

Feu nouveau

Mes chers fidèles,

Le carême a commencé ! C'est toujours une occasion providentielle de revenir à l'essentiel et de travailler en profondeur à notre conversion personnelle et communautaire.

Saint François de Sales, le grand docteur de l'Eglise, nous donne dans ses écrits une très belle illustration du feu nouveau qui doit nous animer. Il compare notre âme à une forêt remplie de bêtes sauvages. Et pour la purifier de ces bêtes intempestives que sont nos péchés, nos passions désordonnées et nos vices, il explique qu'on peut s'y prendre de deux façons. Soit nous prenons nos armes et nous partons en chasse de ces bêtes, l'une après l'autre ; soit nous mettons le feu à la forêt et toutes les bêtes fuiront.

La première solution est non seulement fastidieuse et dangereuse mais surtout elle est peu efficace : c'est ce qui se produit lorsque nous voulons opérer notre conversion par nos seules forces. Et nous voyons trop souvent combien cela ne porte que peu de fruits, tant la grâce divine nous est nécessaire.

La seconde solution – mettre le feu – est bien plus simple, radicale et efficace ! Alors enflammons-nous du feu nouveau de l'amour divin ! Notre âme brûlante de charité fera ainsi fuir aisément tous les obstacles à notre sanctification. Il est tellement vrai en effet que le péché s'oppose à l'amour de Dieu, que si notre âme grandit dans cet amour, elle s'éloigne en même temps de tout ce qui en est l'opposé.

C'est finalement toute la symbolique du carême : le feu de l'amour divin doit réduire en cendres tous nos mauvais penchants et empêcher qu'ils ne reviennent blesser nos âmes. Voilà pourquoi nous marchons, durant le carême, vers le feu nouveau qui sera allumé par la Résurrection du Christ au jour de la Vigile Pascale.

Mais pour allumer en nous ce feu nouveau, il faut impérativement se rappeler que nous ne pouvons l'allumer seuls ! Il faut nécessairement approcher nos âmes du feu dévorant qu'est le bon Dieu ; et où trouver cette présence brûlante d'amour davantage que dans la Très Sainte Eucharistie ?!

Voilà pourquoi je vous exhorte à vivre un carême qui vous rapproche du feu eucharistique. C'est simple et facile pour tous. Aussi pouvez-vous, en fonction de vos autres devoirs professionnels et familiaux, mettre en œuvre l'une ou l'autre résolution suivante : Messe en semaine ; adoration du Saint-Sacrement des jeudis, des 1ers vendredis du mois, ou des dimanches de carême ; visite au Saint-Sacrement lorsque vous passez près d'une église ; lecture de l'évangile quotidien et communion spirituelle ; renouvellement de nos actions de grâces après la sainte communion.

Dieu nous fait don de Lui-même dans ce sacrement d'amour. Notre unique effort est de nous laisser enflammer par cette divine charité. Ce n'est que par ce moyen que toutes nos œuvres, nécessaires, de pénitence et d'aumône, trouveront non seulement un sens, mais surtout un mérite de réparation pour nos péchés, et de croissance dans la sainteté.

Qu'il en soit ainsi pour chacun de nous durant cette sainte quarantaine, par l'intercession de Notre-Dame et de saint Joseph !

Abbé Benoît de Giacomoni, *chapelain*



COMMUNIQUE OFFICIEL DE LA FRATERNITE SAINT-PIERRE



Fribourg, le 21 février 2022

Le vendredi 4 février 2022, deux membres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre, les abbés Benoît Paul-Joseph, Supérieur du District de France, et Vincent Ribeton, Recteur du Séminaire Saint-Pierre de Wigratzbad, ont été reçus en audience privée par le Saint-Père, le Pape François, pendant presque une heure.

L'entretien s'est bien passé, dans un climat très cordial. À l'évocation de la naissance de la Fraternité en 1988, le Pape s'est dit très marqué par la démarche de ses fondateurs, leur volonté de rester fidèles au Pontife Romain et leur confiance en l'Église. Il a dit que ce geste devait être « préservé, protégé et encouragé ».

Lors de cette audience, le Pape a notamment tenu à préciser que les instituts comme la Fraternité Saint-Pierre n'étaient pas concernés par les dispositions générales du Motu Proprio *Traditionis Custodes*, l'usage des livres liturgiques anciens étant à l'origine de leur existence et prévu par leurs constitutions.

Le Saint-Père a par la suite envoyé un décret signé de sa main et daté du 11 février, jour où la Fraternité a été solennellement consacrée au Cœur Immaculé de Marie, confirmant pour les membres de la Fraternité, le droit d'utiliser les livres liturgiques en vigueur en 1962, à savoir : le Missel, le Rituel, le Pontifical et le Bréviaire Romain.

Reconnaissants envers le Saint-Père, les membres de la Fraternité Saint-Pierre sont dans l'action de grâce pour cette confirmation de leur mission. Ils invitent tous les fidèles qui se sentent proches d'eux en tant que famille spirituelle à assister ou à s'unir par la prière à la Messe, demain, en la fête de la Chaire de saint Pierre, et à prier pour le Souverain Pontife.

Abbé Andrzej Komorowski, *supérieur général*

DÉCRET DU PAPE FRANCOIS

Le Saint-Père François, concède à tous et à chacun des membres de la Société de vie apostolique « Fraternité Saint-Pierre », fondée le 18 juillet 1988 et déclarée « de droit pontifical » par le Saint-Siège, la faculté de célébrer le sacrifice de la Messe, d'administrer les sacrements et les autres rites sacrés, et de s'acquitter de l'Office Divin, selon les éditions typiques des livres liturgiques en vigueur en l'année 1962, c'est à dire le Missel, le Rituel, le Pontifical et le Bréviaire Romain.

Ils peuvent user de cette faculté dans les églises et oratoires propres ; partout ailleurs, ils n'en useront qu'avec le consentement de l'ordinaire du lieu, sauf pour la célébration de la Messe privée.

Sans préjudice de ce qui a été dit ci-dessus, le Saint-Père suggère que, dans la mesure du possible, les dispositions du motu proprio *Traditionis Custodes* soient également prises en compte.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 11 février, en la fête de Notre-Dame de Lourdes, de l'an 2022, neuvième année de mon pontificat.

François

[Original : latin et espagnol]



Le Saint-Père entouré des abbés Benoît Paul-Joseph (à gauche) et Vincent Ribeton (à droite), lors de l'audience privée du vendredi 4 février 2022.

LE SAINT DU MOIS

Saint Grégoire de Nysse (335 – 395)

Saint Grégoire de Nysse passa toute sa vie en Cappadoce (Turquie). C'est un des plus grands docteurs de l'Église. Avec saint Basile, son frère aîné, et saint Grégoire de Nazianze, son ami, il forme la triade des Pères « Cappadociens ». On les a caractérisés en disant que : « Basile était le bras qui agit, Grégoire de Nazianze la bouche qui parle, Grégoire de Nysse la tête qui pense ».

Par la part prépondérante qu'il prit au concile de Constantinople (381), où fut formulée la doctrine trinitaire, et par ses écrits, il fut de ceux qui contribuèrent le plus à purger de l'arianisme les Églises orientales.

Avant d'être évêque de Nysse (372), il avait enseigné les belles-lettres, et s'était marié. Sa femme, Théosébie, dont Grégoire de Nazianze disait qu'elle était « une sainte et une véritable épouse », le précéda dans la tombe. Il nous reste de lui une œuvre considérable. Ses ouvrages mystiques renferment des richesses incomparables.

Grégoire de Nysse est un théologien et un mystique de grande envergure. Il naît entre 331 et 341 dans une famille chrétienne d'avocats et de rhéteurs de dix enfants. Sa grand-mère sainte Macrine l'Ancienne avait connu les enseignements de Grégoire le Thaumaturge qu'elle transmet à ses enfants. Deux de ses frères, saint Basile de Césarée, son aîné de cinq ans et saint Pierre de Sébaste furent évêques comme lui. Sa mère Emmélie, une fois veuve et sa sœur, sainte Macrine la Jeune, devinrent religieuses.

Son père tenait une école de rhétorique à Néo-Césarée. Il bénéficie de la très forte influence de sa sœur Macrine et davantage encore de celle de son frère Basile qu'il appellera « un maître et un père » et « la merveille de l'univers ». Il n'a pas suivi des études aussi complètes que son frère Basile de Césarée. Au sujet de ses études, Grégoire affirmera qu'il « n'a rien de sensationnel à en dire ». On n'a aucune indication sur ses professeurs, mais il est probable que son frère Basile fut l'un d'eux. En 371, Grégoire est nommé évêque de Nysse par Basile de Césarée. Il participe au Concile d'Antioche en 379, afin de mettre fin au schisme qui divisait la région d'Antioche. En 380, nommé archevêque de Sébaste, il y fait nommer la même année son frère Pierre. Il est alors désigné comme évêque de tout le diocèse du Pont. Après la mort de Basile en 379,

Grégoire de Nysse voit son rôle augmenter et deviendra l'homme de confiance du régime impérial de Théodose le Grand. Il joue un rôle de première importance au concile de Constantinople en 381, convoqué contre l'arianisme ; ce concile complète la profession de foi de Nicée. Il rédige un traité Contre Eunome, dans lequel il défend la foi de Nicée, et la nature divine de l'Esprit-Saint. Il est désigné par Théodose I^{er} comme l'un des prélats dont il faut partager la foi pour être orthodoxe.

La pensée de Grégoire de Nysse est plus pénétrante que celle de Basile de Césarée et Grégoire de Nazianze. Les écrits de Grégoire, en grec, sont nombreux et variés. A l'occasion du deuxième concile de Nicée en 787, il est désigné comme « le père des Pères ». Il est parfois appelé « saint Grégoire le mystique » ou encore « le prince des mystiques ».

Sa pensée influença Dominique de Guzman, saint fondateur de l'ordre des Prêcheurs, et Thomas d'Aquin, dans leur lutte contre le catharisme qui, influencé par le manichéisme, avait tendance à établir une certaine symétrie entre un principe du bien et un principe du mal. Thomas d'Aquin développa beaucoup l'argument et lui donna une forme systématique : aucune espèce de symétrie entre l'être et le néant, entre Dieu et le diable, entre la bonne action et le péché.

Les lettres 2 et 3 de Grégoire de Nysse, sur le pèlerinage de Jérusalem, sont célèbres et furent très discutées. Elles protestent contre l'excessive estime des pèlerinages : « Changer de lieu n'apporte aucun progrès vers Dieu, mais, où que vous soyez, Dieu viendra à vous, si les chambres de votre âme se trouvent telles qu'il puisse habiter en vous. Mais si vous gardez votre être intérieur plein de mauvaises pensées, fussiez-vous sur le Golgotha, sur le mont des Oliviers, sur le rocher mémorial de la Résurrection, vous serez aussi éloignés de recevoir le Christ en vous qu'on peut l'être lorsqu'on n'a même pas commencé de le confesser. »

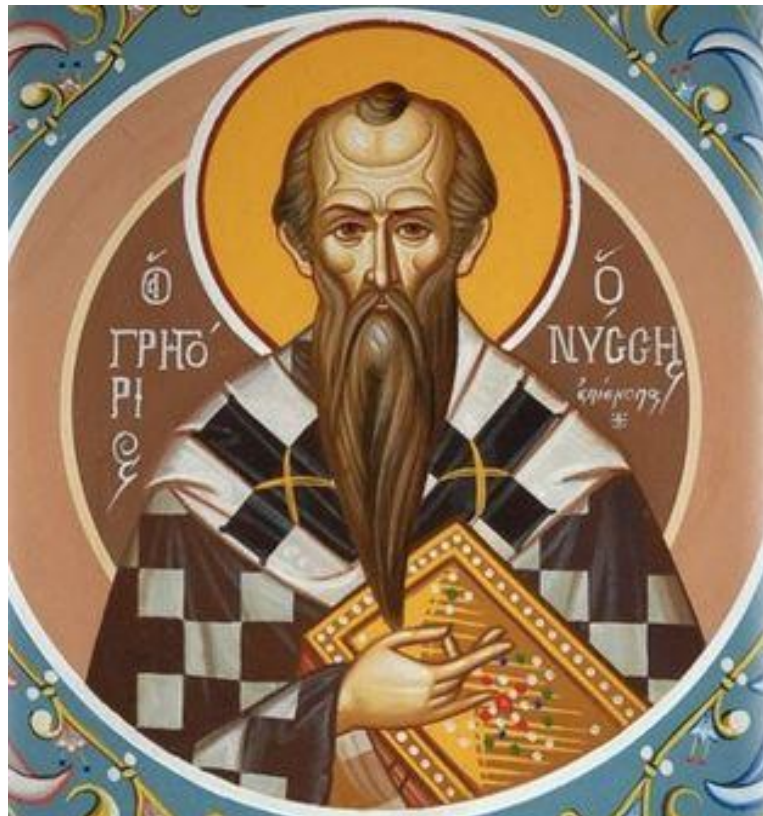
Sa systématisation théologique constitue le fondement sur lequel se développeront tant la doctrine ascétique que la réflexion mystique de l'Orient chrétien. Grégoire mourut, pense-t-on, en 395, désormais considéré comme une colonne de l'orthodoxie à l'instar de Basile et de son homonyme de Nazianze.

L'Église accueille dans ses martyrologes (livre des témoins, en grec « marturos ») et ses synaxaires (en grec « sunaxis » assemblée autour d'une personne) la grand-mère, les deux parents et cinq des frères et sœurs de Grégoire de Nysse. Quand son grand frère, saint Basile de Césarée, le consacre évêque de Nysse, il accepte par devoir dans un monde si peu chrétien. Il se heurte à l'empereur qui soutient l'arianisme et qui l'exile. Il

reviendra dans son diocèse à la mort de Valens et se fait le champion de la foi en la Trinité. Il sera l'un des principaux artisans de la victoire de l'orthodoxie au concile de Constantinople en 381.

Saint Grégoire de Nysse est sans aucun doute l'un des plus grands théologiens spéculatifs, d'une ouverture d'esprit rarement égalée. Ce maître de la théologie contemplative par ses grands traités spirituels, est en même temps un pasteur et un catéchète soucieux de se faire comprendre par tous.

Abbé Guillaume Loddé, *vice-chapelain*



LITURGIE : LA SAINTE MESSE

« Chef-d'œuvre de l'Occident », la Messe traditionnelle est le fruit extraordinaire de l'imprégnation par la Religion Catholique de la culture occidentale ; depuis le Christ, l'antiquité, en passant par le Moyen-Age et la Renaissance, chaque époque de l'histoire de l'Occident a ainsi apporté sa pierre à la liturgie romaine, tout en préservant et en pénétrant le mystère légué par Notre-Seigneur à son Eglise.

CINQUIEME PARTIE

Explication des prières et rites de la Messe : de la collecte à l'évangile

« La Messe est le foyer de toute vie apostolique. En voyant l'athéisme déferler sur le monde, matérialisant les âmes, rabaissant les aspirations humaines aux seules satisfactions de la terre, exaltant l'égoïsme à tous les étages de la société, on se demande comment arrêter ce fléau dévastateur ? Un miracle est nécessaire : Dieu seul peut briser les forces du mal. Or ce miracle est à notre portée : c'est notre Messe qui oppose au règne du péché le règne de Dieu, en renouvelant le sacrifice de la croix. La Messe est l'antidote du blasphème : par elle la terre reste fidèle à Dieu. Elle renouvelle et perpétue la défaite de Satan : par elle, l'esprit de Jésus grandit et se développe dans les âmes. « Quand le prêtre célèbre, il édifie l'Eglise », il la bâtit, il l'élève, il l'amplifie. » Mgr Chevrot, in La Messe.

I- L'Epître

Après la Collecte, le pontife s'asseyait sur son trône : c'était à des ministres subalternes d'entrer en fonction. Le privilège antique de l'évêque est maintenant la règle commune : le clergé et les fidèles s'assoient eux aussi. Dans les premiers siècles, prier assis eût été considéré comme une irrévérence.

On s'assied donc pour entendre les premières lectures. Les lectures ou « leçons » (*lectiones*) constituent la partie principale et la plus ancienne de l'avant-messe. Elles étaient en usage dès l'origine du culte chrétien, qui les avait empruntées au rituel de la Synagogue. Destinées à être expliquées ensuite, elles avaient pour but d'instruire les fidèles de la doctrine du Christ et de leurs devoirs de chrétiens. Les catéchumènes assistaient à cette section, non sacrificielle, de la liturgie. On lisait des fragments (péricopes) de la Bible, que jadis l'évêque choisissait à son gré et dont lui-même déterminait le nombre et l'étendue. Quand il estimait qu'une lecture avait

suffisamment duré, il interrompait le lecteur en disant *Deo gratias*. D'autres lectures suivaient, autant que l'évêque le jugeait bon.

D'assez bonne heure cependant, le nombre normal des leçons fut fixé à trois : la première, tirée de l'Ancien Testament, qu'on nommait la Prophétie ; la seconde, empruntée à la partie apostolique du Nouveau Testament, était appelée l'Apôtre ou l'Épître ; venait enfin une péricope de l'Évangile.

A mesure que les siècles passent, on observe le souci constant de diminuer la durée de l'office. Aussi, dans le courant du Ve siècle, les lectures furent généralement réduites aux deux dernières : l'Épître et l'Évangile. Celle de l'Ancien Testament fut sacrifiée, à moins qu'elle ne se rapportât à l'objet de la fête, ce qui est le cas pour la messe de l'Épiphanie, dont l'épître est un passage du prophète Isaïe annonçant les caravanes de païens qui apporteront au Seigneur de l'or et de l'encens. Aux fériés de Carême, presque toutes les épîtres sont également tirées de l'Ancien Testament.

Comment furent choisies les lectures ?

Il faut distinguer entre les fêtes et les dimanches ordinaires ou les autres jours dans le Propre du Temps.

1) Aux jours de fête, on lit naturellement un passage de l'Écriture qui s'y rapporte ou qui peut y être rapporté. Le récit de la Nativité fournira l'évangile des deux premières messes de Noël ; celui de la Résurrection figure au jour de Pâques. S'agit-il d'un martyr, l'évangile relatera les paroles où Notre-Seigneur demande à ses disciples de porter leur croix pour le suivre. Il en va de même pour les épîtres. Le jeudi de l'Ascension, nous aurons le récit que nous en donne le livre des Actes des Apôtres, et, pour la Toussaint, un passage très approprié de l'Apocalypse.

2) En ce qui concerne le cours ordinaire des dimanches et des autres jours du Temporal, si le lien qui relie les leçons d'une messe à une autre n'est pas toujours très manifeste, le principe qui fut primitivement en vigueur (en dehors, bien entendu, des grandes fêtes du Seigneur) était celui de la lectio continua. On lisait d'une façon continue les principaux livres de la Bible, en reprenant à l'endroit où l'on avait arrêté la lecture à la messe précédente. A Rome, on discerne le principe de la lecture continue, du 6e au dernier dimanche après la Pentecôte, où, sauf une exception, les fragments des épîtres de saint Paul se succèdent selon l'ordre où elles sont classées dans le Nouveau Testament. De plus, depuis le vendredi de Pâques jusqu'à la fête de saint Pierre, ce sont les « épîtres catholiques » qui

fournissent les péricopes. Enfin, on peut observer que, du 1er dimanche de Carême aux Rameaux, l'enseignement des épîtres se rapporte au jeûne, à la pénitence, à la prière et aux grandes lois de l'ascétisme, l'humilité et la charité. Les passages ont bien été choisis intentionnellement.

Une autre question peut se poser. Les compilateurs, s'étant préoccupés d'instruire fidèles et catéchumènes, n'ont-ils pas essayé de rapprocher les deux lectures en vue d'un même enseignement ?

La corrélation entre l'Épître et l'Évangile d'une même messe n'est pas niable pour les fêtes de Carême, par exemple, entre l'histoire des frères de Joseph et la parabole des vignerons homicides ; entre Esaü et Jacob et les deux frères de la parabole du Fils prodigue ; entre le jugement de la chaste Suzanne et celui de la femme adultère. De même le combat spirituel recommandé dans l'épître de la Septuagésime est présenté dans l'évangile sous l'image d'un travail pénible et, lui aussi, récompensé.

Une coordination semblable a dû exister pour les dimanches après la Pentecôte mais, au cours des révisions qu'a subies le missel, elle est devenue moins évidente.

Revenons maintenant à l'ancienne messe pontificale. Afin que les fidèles les plus éloignés entendissent la leçon, le lecteur montait sur une estrade ou sur une tribune que, d'après le grec, nous avons appelée ambon.

Le lectorat était — il est encore — un des degrés mineurs de la hiérarchie sacrée. C'est afin que les textes saints puissent être facilement entendus de tous qu'au lieu d'être dits en voix parlée, la lecture en est faite sous forme de chant recto tono, avec une cadence sur les fins de phrases. Plus tard, le soin de chanter l'épître fut réservé au sous-diacre.

Quelques conseils d'ordre pratique

L'Épître de la messe nous livre un écho de cet enseignement apostolique d'où est sorti notre dogme chrétien.

Certes nos Épîtres, privées parfois du contexte qui les éclairerait, présentent quelques obscurités. La pensée de saint Paul, en particulier, serrée et profonde, n'est pas toujours facile à pénétrer (saint Pierre lui-même en fait la remarque). Néanmoins les extraits que nous offre le missel, même sans le secours d'un commentaire explicatif, ne sont pas indéchiffrables pour un lecteur attentif. Vous pourrez toujours en détacher une vérité ou un conseil, instructifs et très assimilables après une courte réflexion. Assez souvent d'ailleurs la péricope est tirée de la partie morale des lettres apostoliques. L'exhortation nous invite alors à faire un retour sur nous-mêmes et à prendre d'utiles résolutions. D'autres fois, son

caractère mystique peut en faire une excellente préparation à la communion. En général, vous en retirerez toujours une lumière : aussi pouvez-vous en terminer la lecture par l'acclamation que l'Église confie à l'acolyte, depuis que l'évêque ne la prononce plus : *Deo gratias*.

II- Intermèdes de chant : Graduel, Trait, Alléluia, Séquence

Dans toutes les liturgies, les lectures sont suivies d'un chant qui doit reposer l'attention des auditeurs tout en les maintenant dans une atmosphère de prière. C'est dans le psautier que les premiers chrétiens, héritiers des fidèles de la loi ancienne, puisèrent leurs chants religieux. Il nous en reste les courtes pièces dénommées Graduel, Alléluia ou Trait, qui suivent l'Épître et qui ne sont vraiment mises en valeur qu'à la grand'messe.

Vous aurez remarqué qu'habituellement deux chants sont exécutés entre l'Épître et l'Évangile, deux morceaux distincts, qui sont rarement tirés du même psaume et chantés sur deux mélodies de tons différents. Pourquoi ces deux chants, quand un seul suffirait ? Rappelez-vous que, primitivement, l'avant-messe comportait non pas deux lectures comme aujourd'hui, mais trois. Après la Prophétie, on chantait un premier psaume (le Graduel) et, après l'Épître, un second (le Trait). La première leçon ayant été supprimée, les deux chants furent réunis.

1- Le Graduel

Ces psaumes n'étaient pas chantés pour accompagner une action liturgique, comme nous l'avons vu pour l'Introït et comme nous le verrons pour l'offertoire. On les écoutait comme on écoutait les lectures. Le chant du psaume qui venait après la Prophétie, était confié à un soliste, et, entre les versets, le chœur répondait par un refrain ou « répons », tiré de ce psaume.

Le chantre se tenait sur les gradins de l'ambon, d'où le nom de graduel donné à ce chant. Tant qu'il était chanté à la façon d'un récitatif, l'exécution en était assez rapide ; mais, peu à peu, le solo devint une cantilène ; la mélodie prit de plus en plus d'importance et, finalement, étouffa le psaume. Il n'était plus question désormais de psalmodie mais ce fut « le premier noyau du répertoire musical grégorien ».

Jusqu'à la fin du VI^e siècle, le solo du Graduel était chanté par un diacre. Saint Grégoire supprima cet usage qui portait les diacres à soigner leur voix au détriment de tâches plus importantes.

2- Le Trait

Le second psaume, qui succédait autrefois à la deuxième lecture, était, comme le mot l'indique, exécuté tout d'un trait sans que le chœur y répondît : un soliste le chantait, également sur les marches de l'ambon, et l'assistance l'écoutait. Il consiste maintenant en un nombre variable de versets, ou bien empruntés à un même psaume (par ex. pour le dimanche de la Septuagésime, le De Profundis ; pour le dimanche des Rameaux, le Psaume 21) ou bien tirés de divers psaumes ou d'autres livres de l'Écriture, mais groupés autour d'une même idée (ainsi dans les messes de Requiem). La psalmodie de jadis a été, elle aussi, remplacée par une mélodie ornée, mais plus simple que celle du Graduel.

En outre, et ceci appelle une mise au point, ce second chant ne figure depuis longtemps qu'aux messes des temps de pénitence et aux messes funéraires. On en pourrait conclure, mais bien à tort, qu'il est un chant de tristesse. Le caractère pénitentiel qu'on lui prête vient de ce qu'il fut un jour détrôné pour faire place à l'Alléluia. L'Alléluia, qui avait été d'abord une exception très rare, devint la règle, tandis que le Trait, qui était la règle, devint l'exception. Expliquons la présence de l'Alléluia après le Graduel.

3- L'Alléluia

Cette acclamation hébraïque nous vient du psautier et signifie « Louez le Seigneur ! ». Incorporé de bonne heure aux offices de l'Église orientale, l'Alléluia avait passé du culte dans la vie courante. Non seulement on disait, mais on chantait l'alléluia. Saint Jérôme entendait les laboureurs de la campagne de Bethléem le chanter en poussant la charrue. Ce fut lui d'ailleurs qui importa l'alléluia dans l'Église de Rome.

Il pénétra dans le rite romain de la messe par un phénomène semblable à celui qui y fit entrer le *Gloria in excelsis*. L'Alléluia ne fut d'abord exécuté à Rome qu'une fois par an, le jour de Pâques, comme un chant de circonstance. L'historien Sozomène nous fait connaître un dicton qui courait à Rome, au Ve siècle : « Daigne Dieu me donner d'entendre et de chanter l'alléluia ! ».

Du dimanche de Pâques, l'Alléluia s'étendit aux cinquante jours du temps pascal, et, à la fin du VIe siècle, saint Grégoire ordonna qu'à toutes les messes dominicales, en dehors du Carême, l'Alléluia remplacerait le Trait, après le Graduel et avant l'Évangile.

Depuis le moyen âge, l'Alléluia disparaît de l'office le dimanche de la Septuagésime pour y revenir dans la messe de la Vigile de Pâques où le célébrant le chante trois fois, en élevant progressivement la voix d'un

demi-ton, tandis que les fidèles le répètent aussitôt avec enthousiasme. De plus, pendant le temps pascal, le Graduel est supprimé, et nous avons deux versets alléluïatiques sur deux tons différents.

L'Alléluia est en principe rattaché à un verset de psaume ; cependant le verset alléluïatique n'est pas toujours tiré du psautier, ni même d'un autre livre de l'Écriture (pour la Toussaint, c'est une phrase de l'Évangile ; pour la fête de saint Martin, un éloge de l'évêque de Tours). Le verset sert surtout de support au triple chant de l'Alléluia et au *jubilus*. On appelle « *jubilus* » la longue vocalise exécutée sur la voyelle finale et qui ressemble — la comparaison est de saint Augustin — aux modulations joyeuses des gens de la campagne qui, sans recourir à des paroles, fredonnent un air sur la même syllabe inarticulée.

4- La Séquence

L'Alléluia des messes romaines ne fut pas unanimement goûté dans quelques pays de l'Occident, où l'on se mit à placer des paroles sous les vocalises du « *jubilus* ». Ces textes qui suivaient le verset officiel s'appelèrent des « séquences ».

Nous aurons bientôt, pour les jours de fêtes, un petit poème qui se chantera après l'Alléluia sur une mélodie populaire.

Du Xe au XIIIe siècle, on assista à une floraison de séquences, un peu intempestive, car il s'en trouvait dans le nombre d'assez médiocres. La révision du Missel ordonnée par le concile de Trente fut sévère pour les séquences. Elle n'en conserva que quatre, les plus belles : le *Victimæ Paschali laudes* ; le *Veni Sancte Spiritus* de la Pentecôte, un vrai chef-d'œuvre ; le *Lauda Sion*, pour la Fête-Dieu, noble page de théologie due à saint Thomas d'Aquin ; et le *Dies iræ*, des messes funéraires.

Enfin, lorsque plus tard fut instituée la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, on inséra dans la messe l'émouvant *Stabat* de Jacopone de Todi. Certaines messes propres aux diocèses ont aussi sauvé quelques-unes de leurs séquences (par ex. la séquence de saint Irénée à Lyon).

« Ces quelques minutes de chant nous laissent le loisir d'une prière personnelle. Car le chant est un moyen, pour l'homme, d'exprimer, mieux que par le simple langage, les sentiments qui agissent ou remplissent son âme. Il a donc sa place dans la prière publique. « Chanter, disait saint Augustin, est d'ordinaire signe qu'on aime ». On peut donc prier en écoutant chanter, surtout lorsque ce chant a été écrit par des hommes de prière et en vue de prier Dieu. Or c'est le cas du plain-chant grégorien. Mais on prie aussi et davantage en chantant soi-même. Une église qui

chante, et qui chante de tout son cœur, crée une atmosphère de prière collective. A vrai dire, c'est surtout la prière collective, et principalement la prière chantée, qui favorise la contemplation. Lorsqu'on prie seul, au singulier, on retombe si facilement sur soi ! Prier ensemble à haute voix, chanter ensemble les beaux textes de l'Eglise, nous met naturellement en présence de Dieu et occupe notre esprit de Dieu. »

« Quant aux fidèles qui sont insensibles à la musique, je leur demande de ne pas condamner le chant, ni ceux qui se plaisent à l'écouter, ni ceux qui aiment à y participer. D'ailleurs essayez, les uns et les autres, de méditer les quelques lignes qui nous restent de l'ancienne psalmodie des premiers âges chrétiens. Elles n'ont pas été conservées au hasard, elles sont comme le « bouquet spirituel » de la lecture qui précède, elles en font ressortir une des idées principales, à moins qu'elles n'illustrent la fête du jour. Faites cette expérience : lisez à la suite tous les graduels, du mardi de la Passion au mercredi saint (en exceptant celui de la messe, plus récente, du jeudi) : on croirait entendre les plaintes de Jésus pendant sa Passion. Où trouver une plus belle prière que les Traits de la Septuagésime à Pâques ? Et l'Alléluia vous rappellera au moins que, parmi nos soucis et nos tristesses, Dieu trouve encore le moyen de faire entrer un peu de joie dans nos cœurs. » Chevrot

III- L'Évangile

La lecture de l'Évangile marque la fin de l'avant-messe ; elle en est le point culminant. Notre Messe solennelle a conservé les principaux traits du cérémonial qui encadrait cette lecture dans l'ancienne liturgie. Alors que le sous-diacre avait lu l'Épître, tout seul, à l'ambon, le diacre, à qui incombait la récitation chantée de l'Évangile, demandait la bénédiction du pontife, après lui avoir baisé les pieds. Celui-ci le bénissait, en disant : « Que le Seigneur soit dans ton cœur comme sur tes lèvres ! »

Puis le diacre se rendait à l'autel, sur lequel le livre des Évangiles avait été placé au début de la fonction. Il baisait l'évangélaire et le relevait dans ses mains. L'odeur de l'encens remplissait toute l'Église, on allumait des cierges, « même, écrit saint Jérôme, lorsque le soleil brille de tout son éclat, car leur flamme n'est pas destinée à dissiper l'obscurité, elle est un signe de joie ».

Une procession triomphale conduisait à l'ambon le diacre porteur de l'Évangile. Trois sous-diacres lui faisaient escorte ; l'un d'eux ouvrait la marche en balançant un encensoir qui dégageait une fumée abondante (on n'encensait point alors le livre : c'est de l'ancien balancement qu'est sorti

notre encensement). Deux acolytes tenaient des flambeaux allumés comme on n'en portait alors, à Rome, que devant l'empereur, et ces flambeaux étaient bien là pour le livre, car ils étaient posés à terre, pour se trouver à sa hauteur, pendant la lecture. On se plaçait à Rome face au Nord pour le chant de l'Évangile.

Jamais, depuis que l'Évangile est lu dans les églises chrétiennes, les fidèles ne l'ont écouté autrement que debout. Lorsque les sièges étaient encore inconnus dans les églises, ceux qui, pour se délasser, s'appuyaient sur un bâton, le laissaient sur le sol pendant la lecture de l'Évangile ; seul l'évêque gardait le sien (aujourd'hui encore, dans les messes pontificales, il écoute l'Évangile la crosse en main). Au moyen âge, les personnages armés tireront leur épée du fourreau. De tout temps également, tous les assistants font alors le signe de la croix. Ne manquez pas à cet antique usage, et signez-vous, non pas à la manière habituelle, avec la main ouverte, sur le front, la poitrine et les épaules — geste qui ne remonte pas au delà du XI^e siècle, — mais à la manière de nos frères d'autrefois. Les premiers chrétiens faisaient souvent le signe de la croix : ils le faisaient à l'aide d'un seul doigt et sur le front.

Le poète Prudence (fin du IV^e siècle) nous fait connaître le développement du geste initial. Les chrétiens, avant de prendre le repos de la nuit, se signaient, en effet, au front et à la place du cœur. A peu près à la même époque, saint Gaudence, évêque de Brescia, recommandait de tracer en plus le signe de la croix sur les lèvres. C'est ce triple signe de croix, dessiné avec le pouce, sur le front, les lèvres et la poitrine, qui est resté de règle avant la lecture de l'Évangile. Le symbolisme en est assez clair : l'enseignement de Jésus ne doit-il pas illuminer nos intelligences, inspirer nos paroles et par dessus tout pénétrer et transformer nos cœurs ?!

Quand la lecture était terminée, le pontife remerciait le diacre par ces mots : *Pax tibi*. Après quoi un sous-diacre prenait l'évangéliste et le donnait à baiser à l'officiant, à ses ministres, au clergé et enfin au peuple. Cette coutume sera abolie au XIII^e siècle. Depuis lors, le célébrant seul est officiellement invité à poser ses lèvres sur le texte sacré. Le rite gallican a ajouté au cérémonial romain deux acclamations bien de circonstance : d'abord le *Gloria tibi Domine*, après l'annonce de l'Évangile, et, par la suite, le *Laus tibi, Christe*, de la fin (son introduction, plus récente, est sans doute le motif pour lequel il n'est pas chanté).

Plan des évangiles du Temporal

S'il est difficile de découvrir un plan rigoureux dans la suite des lectures assignées pour les épîtres au cours de l'année, l'ordre suivant

lequel les péripécopes évangéliques ont été distribuées se laisse mieux apercevoir. Bien entendu, les messes des grandes fêtes ont reçu le passage de l'Évangile qui en relate le souvenir (Noël, Epiphanie, Pâques, Annonciation, etc.) ou tel fragment qui y correspond (Pentecôte, Toussaint, etc.). En dehors de ces solennités on retrouve le principe de la « lecture continue », nettement indiqué par l'annonce même de la leçon : « Suite du saint Évangile selon... », ainsi que le souci de faire cadrer la péripécopie avec les saisons liturgiques.

Les évangiles du temps de l'Avent ont été choisis en raison de leur rapport avec la période liturgique : la préparation à l'avènement du Christ y est dominée par la figure du Précurseur, saint Jean-Baptiste.

D'autre part, depuis le vendredi de la 3^e semaine de Carême jusqu'au lundi saint (sauf les deux jeudis), les lectures sont toutes empruntées au quatrième Évangile. Elles nous relatent les progrès de l'opposition qui conduira Jésus à la mort et, en même temps, les témoignages plus nets de sa divinité et la certitude de sa victoire. Après la semaine pascale, le même Évangile est repris jusqu'au mercredi de la Pentecôte (sauf le jour de l'Ascension). Sans doute, le discours après la Cène ne se présente pas dans son contexte original, mais la disposition des fragments suit un ordre logique : l'annonce du départ de Jésus, puis ses heureuses conséquences, grâce à l'envoi du Saint-Esprit.

Aux autres dimanches de l'année, on n'ouvre que deux fois l'Évangile selon saint Jean (le 2^e dimanche après l'Epiphanie et le 20^e dimanche après la Pentecôte). Toutes les autres péripécopes sont tirées des Synoptiques : celles des dimanches après l'Epiphanie appartiennent au début de la prédication de Jésus ; celles des dimanches après la Pentecôte continuent la suite du récit évangélique, sans toutefois que l'ordre en soit rigoureusement suivi. On constate néanmoins l'intention évidente de rappeler les grandes lignes du ministère de Notre-Seigneur.

Conclusion

« Ce serait faire injure à des chrétiens que de leur demander d'apporter une attention recueillie à la lecture du saint Évangile, pendant la messe. Quelques-uns insinueraient-ils que les fragments évangéliques insérés dans le missel leur soient tellement connus qu'ils en ont épuisé le charme ? Ce jugement les condamnerait. Les chrétiens pour qui l'Évangile est une lecture familière leur répondront que, pas une seule fois, ils n'en ont relu attentivement une page sans y découvrir de nouveaux aperçus, de nouvelles inspirations. L'Évangile prouve ainsi son origine divine, car il en

est de lui comme de toutes les œuvres de Dieu : le génie de l'homme ne parvient pas à en explorer toutes les richesses.

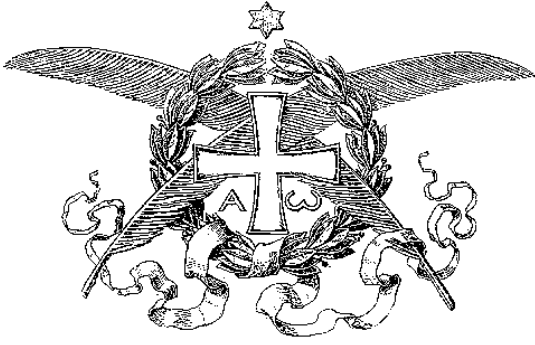
Cependant il faudrait blâmer davantage ceux qui ne connaîtraient de l'Évangile que les extraits qui figurent aux messes des dimanches de l'année. Outre que le missel en contient beaucoup d'autres (un peu plus de deux cents en tout), ces courtes lectures sont, dans l'esprit même de l'Église, une invitation à lire intégralement nos quatre Évangiles. Est-il excessif de désirer que tout chrétien possède son Évangile à lui, petit livre souvent consulté, et médité tous les jours, s'il se peut. »

« L'Évangile doit se lire lentement. C'est une nourriture trop forte pour qu'on la puisse engloutir d'un trait ; elle ne profite que si on l'assimile, et on ne l'assimile qu'à condition de la goûter. Il faut donc laisser à chaque phrase le temps de pénétrer notre âme, méditer doucement le passage étudié, faire revivre devant notre esprit la scène que nous présente l'écrivain sacré. Mais on doit prendre garde à ne pas satisfaire seulement une curiosité intellectuelle. La lecture de l'Évangile, — fût-elle quotidienne, et, encore un coup, il est souhaitable qu'elle le soit — nous attachera chaque fois davantage à la personne de Jésus, au point que ses pensées et ses vues deviendront naturellement les nôtres, comme spontanément l'on se modèle sur quelqu'un de tendrement aimé. Nous devons retraduire, en quelque sorte, et faire repasser tout l'Évangile dans le profane et la banalité de nos pauvres existences, qui, soudain éclairées et relevées par ce rayon d'en haut, se révèlent à nous dans leur grandeur et avec leur valeur réelles. Alors l'Évangile fait de nous des chrétiens ; il est, dans toute la force du terme, un livre de vie, le livre de la vraie vie. »

A suivre...

Abbé Benoît de Giacomoni, *chapelain*





Ordo liturgique

Dimanche 6 mars, 1^{er} Dimanche de Carême (*1^{ère} classe, Violet*) ;

Lundi 7 mars, saint Thomas d'Aquin, confesseur et docteur (*2^{ème} classe, Blanc*)

Mardi 8 mars, de la férie (*3^{ème} classe, Violet*)

Mercredi 9 mars, Mercredi des Quatre-Temps de Carême (*2^{ème} classe, Violet*)

Jeudi 10 mars, de la férie (*3^{ème} classe, Violet*)

Vendredi 11 mars, Vendredi des Quatre-Temps de Carême (*2^{ème} classe, Violet*)

Samedi 12 mars, Samedi des Quatre-Temps de Carême (*2^{ème} classe, Violet*)

Dimanche 13 mars, 2^e Dimanche de Carême (*1^{ère} classe, Violet*)

Lundi 14 mars, de la férie (*3^{ème} classe, Violet*)

Mardi 15 mars, de la férie (*3^{ème} classe, Violet*)

Mercredi 16 mars, de la férie (*3^{ème} classe, Violet*)

Jeudi 17 mars, de la férie (*3^{ème} classe, Violet*)

Vendredi 18 mars, de la férie (*3^{ème} classe, Violet*)

Samedi 19 mars, Saint Joseph Époux de la Sainte Vierge Patron de l'Église universelle (*1^{ère} classe, Blanc*)

Dimanche 20 mars, 3^e Dimanche de Carême (*2^{ème} classe, Violet*)

Lundi 21 mars, de la férie (*3^{ème} classe, Violet*)

Mardi 22 mars, de la férie (*3^{ème} classe, Violet*)

Mercredi 23 mars, de la férie (*3^{ème} classe, Violet*)

Jeudi 24 mars, de la férie (*3^{ème} classe, Violet*)

Vendredi 25 mars, Annonciation de la Très Sainte Vierge Marie (*1ère classe, Blanc*)

Samedi 26 mars, de la férie (*3ème classe, Violet*)

Dimanche 27 mars, 4e Dimanche de Carême (*2ème classe, Rose ou Violet*)

Lundi 28 mars, de la férie (*3ème classe, Violet*)

Mardi 29 mars, de la férie (*3ème classe, Violet*) ; à **Saint-Bruno, anniversaire de la dédicace de l'église** (*1ère classe, Blanc*)

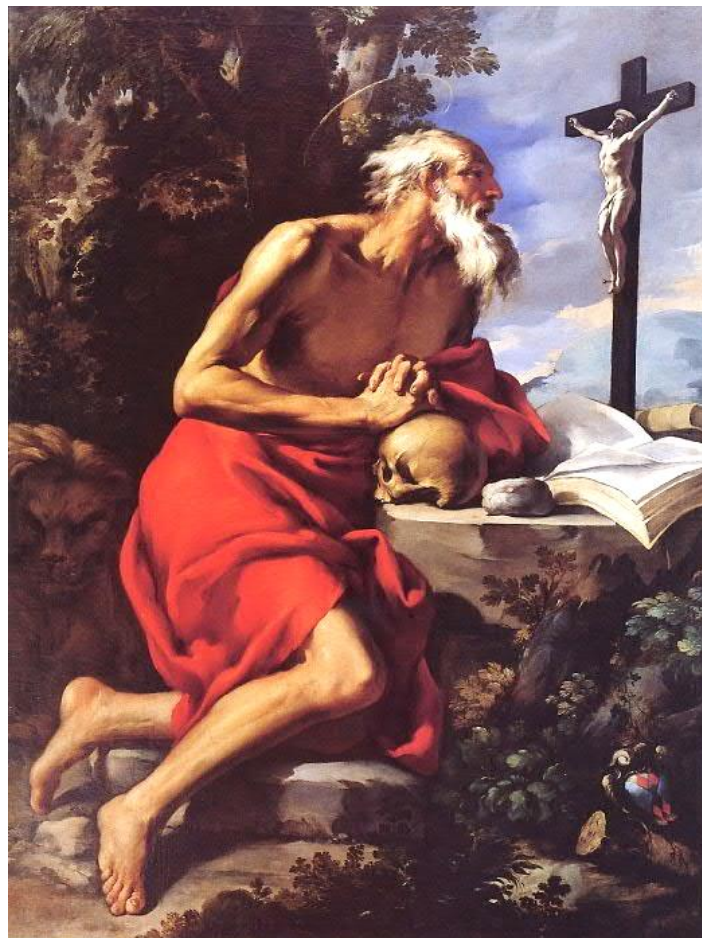
Mercredi 30 mars, de la férie (*3ème classe, Violet*)

Jeudi 31 mars, de la férie (*3ème classe, Violet*)

Vendredi 1^{er} avril, de la férie (*3ème classe, Violet*)

Samedi 2 avril, de la férie (*3ème classe, Violet*)

Dimanche 3 avril, 1^{er} Dimanche de la Passion (*1ère classe, Violet*)



Carnet de famille

Baptêmes

- ❖ Nicolas Théry, le samedi 12 février, à Saint-Bruno.
- ❖ Inès de Tourdonnet, le samedi 19 février, à Saint-Bruno.
- ❖ Paul de Tourdonnet, le samedi 19 février, à Saint-Bruno.

Publication des bans

Il y a promesse de Mariage entre :

- ❖ Monsieur Guillaume Boisseau et Mademoiselle Alix Pusset, le samedi 30 avril, à Saint-Bruno.
- ❖ Monsieur Thibault Quesne et Mademoiselle Eléonore Hoppenot, le samedi 4 juin, à Fontaine-le-Comte (86).
- ❖ Monsieur Mathieu Labadie et Mademoiselle Magalie Baudey, le samedi 25 juin, à Saint-Bruno.

Ordinations

- ❖ Monsieur l'abbé Hugues Gilliot, ancien paroissien de notre communauté, a reçu le Sous-Diaconat, le samedi 12 février, au séminaire Saint-Pierre de Wigratzbad (Bavière).
- ❖ Monsieur l'abbé Jan Celmer, ancien paroissien de notre communauté, a reçu les ordres mineurs de Portier et Lecteur, le samedi 26 février, au séminaire Saint-Pierre de Wigratzbad (Bavière).

Funérailles

- ❖ Monsieur Alain-Gilles Heip, le vendredi 25 février, à Saint-Bruno.



L'Ordre de Malte remercie vivement la communauté de la Fraternité Saint-Pierre à Saint-Bruno pour son dévouement et sa générosité à l'occasion de la 69^e Journée Mondiale des lépreux, les 29 et 30 janvier derniers.

Vos efforts ont permis de récolter cette année la somme de 718,55 €, soit 350 € de plus qu'en 2021 !

Au service de la Communauté

« *Servir et non être servi* » (Mc., X, 45)

Le bien commun d'une paroisse ne repose pas seulement sur les abbés et quelques bonnes âmes bien dévouées. **Quelle que soit sa condition, chacun peut et doit apporter son aide, allégeant ainsi la charge de tous. Faites-vous faire connaître auprès des responsables.**

Chorales polyphonique et grégorienne

NOTRE CHORALE POLYPHONIQUE RECHERCHE URGEMMENT DES VOIX DE FEMMES (ALTI) POUR RENFORCER SES EFFECTIFS.

Aucune connaissance musicale n'est requise, il suffit de chanter juste et d'être motivé.

- Pour la schola grégorienne : Aurélien Dufour au 06 20 82 89 47
Les répétitions ont lieu le dimanche à Saint-Bruno à 9h45.
- Pour la chorale polyphonique : Estelle Touche au 06 62 65 88 73
Les répétitions de la chorale polyphonique ont lieu le vendredi à Saint-Bruno, de 20h30 à 22h00.

« La musique sacrée, en tant que partie intégrante de la liturgie solennelle, participe à la gloire de Dieu, la sanctification et l'édification des fidèles. Elle concourt à accroître la dignité et l'éclat des cérémonies, et par ce moyen, excite plus facilement les fidèles à la dévotion et les dispose à recueillir les fruits de grâces que procure la célébration des Saints Mystères » (saint Pie X).

Ménage de l'Eglise Saint-Bruno

Le but : maintenir propre et ordonnée la Maison de Dieu. Le ménage de l'église a lieu un vendredi par mois après la Messe de 9h00.

Renseignements : Madame Christel Roch, au 06 17 06 50 43, ou par courriel chchroch@gmail.com

Repas des abbés

Le but : assurer les courses hebdomadaires des prêtres (la fréquence de ce service dépend du nombre de bonnes volontés).

Renseignements et inscriptions : abbé Martin Daniélou, au 06 19 02 46 91 ou martindanielou@hotmail.com

Autres services

Ponctuellement d'autres services peuvent être nécessaires : faites-nous part vos talents et de vos disponibilités

Annonces mensuelles

- ❖ *Durant le saint temps du Carême, les abbés n'accepteront pas d'invitation, exception faite des samedis soir, des dimanches midi et soir, et des jours de fête de 1^{ère} classe.*
- ❖ Dimanche 6 mars : 1^{er} dimanche de carême ; vêpres et Salut du Saint-Sacrement à 17h30 à l'église Saint-Bruno ; office des complies à 19h30. *Il en sera de même tous les dimanches de carême.*
- ❖ Dimanche 6 mars : Messe à 18h00 à la basilique Notre-Dame d'Arcachon.
- ❖ Mercredi 9 mars : cours de doctrine mensuel pour adultes, à 20h30, à Saint-Bruno. Thème : « Tu ne tueras pas ». *Un tract reprenant toutes les dates de l'année est disponible sur la table de presse de Saint-Bruno.*
- ❖ Vendredi 11 mars : ménage mensuel de l'église Saint-Bruno, à l'issue de la Messe de 9h00.
- ❖ Vendredi 11 mars : à 18h15, chemin de croix à Saint-Bruno. *Le chemin de croix est prié tous les vendredis de carême au même horaire.*
- ❖ **Samedi 12 mars : récollection paroissiale de carême**, ouverte à tous à partir de 17 ans, de 10h00 à 16h00, à Saint-Bruno. Pique-nique tiré du sac et garderie assurée pour les petits enfants. Cette récollection sera prêchée par Monsieur l'abbé Felipe Perez.
- ❖ Samedi 12 mars : de 9h00 à 13h00, Journée Portes Ouvertes et examen d'admission au Collège Saint-Fort. *Renseignements : www.college-saint-fort.com*
- ❖ Dimanche 13 mars : 2^e dimanche de carême ; vêpres et Salut du Saint-Sacrement à 17h30 à l'église Saint-Bruno ; office des complies à 19h30. *Il en sera de même tous les dimanches de carême.*
- ❖ Vendredi 18 mars : à 18h15, chemin de croix à Saint-Bruno. *Le chemin de croix est prié tous les vendredis de carême au même horaire.*
- ❖ Samedi 19 mars : la Messe de 12h00 sera célébrée à l'autel de saint-Joseph.
- ❖ Dimanche 20 mars : 3^e dimanche de carême ; vêpres et Salut du Saint-Sacrement à 17h30 à l'église Saint-Bruno ; office des complies à 19h30. *Il en sera de même tous les dimanches de carême.*

- ❖ Dimanche 20 mars : Messe à 18h00 à la basilique Notre-Dame d’Arcachon.
- ❖ Vendredi 25 mars : à 18h15, chemin de croix à Saint-Bruno. *Le chemin de croix est prié tous les vendredis de carême au même horaire.*
- ❖ Vendredi 25 mars : à 19h00, Messe chantée pour la fête de l’Annonciation.
- ❖ Dimanche 27 mars : 4^e dimanche de carême ; vêpres et Salut du Saint-Sacrement à 17h30 à l’église Saint-Bruno ; office des complies à 19h30. *Il en sera de même tous les dimanches de carême.*
- ❖ Mardi 29 mars : anniversaire de la dédicace de Saint-Bruno. Deux visites guidées par l’abbé de Giacomoni sont organisées à 14h30 et à 20h30 ; Messe solennelle à 19h00.
- ❖ Vendredi 1^{er} avril : à 18h15, chemin de croix à Saint-Bruno. *Le chemin de croix est prié tous les vendredis de carême au même horaire.*
- ❖ Vendredi 1^{er} avril : 1^{er} vendredi du mois : à l’issue de la Messe de 19h00, adoration et confessions jusqu’à 22h00.
- ❖ Dimanche 3 avril : 1^{er} dimanche de la Passion ; vêpres et Salut du Saint-Sacrement à 17h30 à l’église Saint-Bruno ; office des complies à 19h30. *Il en sera de même tous les dimanches de carême.*
- ❖ Dimanche 3 avril : Messe à 18h00 à la basilique Notre-Dame d’Arcachon.

Petites annonces

- ❖ A donner : un siège-auto naissance/2 ans et un transat de bain neuf. Contacter l’abbé de Giacomoni qui fera suivre.
- ❖ Les prêtres de la Fraternité recherchent du linge de maison pour compléter les affaires du presbytère. Contacter l’abbé Perez.

Annonces particulières

- ❖ **Lettre d’informations électronique de la communauté**
 Pour vous inscrire, rendez-vous au bas de la page d’accueil de notre site : fssp-bordeaux.fr
 En cas de difficulté, contactez Eric Bonnouvrier au 06 11 83 72 24

❖ **Jour de repos des prêtres :**

Le lundi est le jour de repos hebdomadaire de vos prêtres : **veillez à ne pas les déranger ce jour-là sauf extrême urgence**

❖ **Civilité :**

Chacun est rappelé à ses devoirs de civilité et de charité sur le parking et aux abords de Saint-Bruno. Notre attitude doit servir la bonne réputation de notre communauté et l'édification du prochain.



GRANDES DATES

DE L'ANNEE PAROISSIALE 2021 - 2022

A retenir dans vos agendas

- **Samedi 12 mars** : récollection paroissiale de Carême.
- **Dimanche 10 avril** : Rameaux.
- **Du Lundi 11 au samedi 16 avril** : Semaine Sainte.
- **Dimanche 17 avril** : Pâques.
- **Samedi 7 et dimanche 8 mai** : pèlerinage des mères de famille.
- **Dimanche 22 mai** : cérémonie des Professions de Foi.
- **Samedi 4, dimanche 5 et lundi 6 juin** : pèlerinage de Pentecôte.
- **Dimanche 19 juin** : cérémonie des Premières Communions et procession de la Fête-Dieu.
- **Samedi 25 juin** : dîner paroissial de fin d'année.
- **Vendredi 1^{er}, samedi 2 et dimanche 3 juillet** : pèlerinage des pères de famille.
- **Samedi 2 juillet** : ordination sacerdotale de l'abbé Felipe Perez.
- **Dimanche 3 juillet** : première Messe de l'abbé Felipe Perez, à Saint-Bruno.

Activités paroissiales régulières

Service de Messe

Pour les garçons ayant fait leur première communion. Les répétitions ont lieu habituellement une/deux fois par mois, le samedi, de 9h00 à 10h00, à Saint-Bruno. Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgsp@hotmail.fr

Visites aux personnes malades

Pour les personnes désireuses d'aider les prêtres dans les visites aux personnes malades, âgées ou seules. Merci également de faire connaître aux prêtres les personnes qui désirent une visite. Renseignements et inscriptions : abbé Daniélou, au 06 19 02 46 91 ou martindanielou@hotmail.com

Chorales

Chorale polyphonique : pour tous, jeunes et moins jeunes, participer à la beauté de la liturgie par le chant. Chanter juste et être motivé. Répétitions à Saint-Bruno le vendredi de 20h30 à 22h00. Renseignements et inscriptions : Madame Estelle Touche, au 06 62 65 88 73.

Chorale grégorienne : pour les hommes, chanter le propre grégorien de la Grand'Messe dominicale et des fêtes. Répétitions le dimanche, à partir de 9h45. Renseignements et inscriptions : Monsieur Aurélien Dufour, au 06 20 82 89 47.

Groupe Etudiants

Pour les étudiants : groupe de formation, de prière et d'amitié chrétienne : habituellement deux fois par mois. Renseignements et inscriptions : abbé Martin Daniélou, au 06 19 02 46 91 ou martindanielou@hotmail.com

Couples

- Foyers Saint-Joseph : groupe de formation, de prière et d'amitié, pour les couples, un jeudi par mois à Saint-Bruno, à 20h30 : adoration, topo et repas fraternel. Renseignements et inscriptions : Mme Aliénor Hutten au 06 59 40 52 38 ou alienor@huten.fr
- *Domus Christiani* et autres équipes : des groupes, constitués de cinq ou six couples, se réunissent dans les foyers une fois par mois. Renseignements et inscriptions : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgsp@hotmail.fr

Equipes St-Philippe Néri

Equipes fraternelles, par quartiers, se réunissant pour prier et vivre la charité. Renseignements : contact@fssp-bordeaux.fr – *tracts sur la table de presse*

Catéchismes

- Pour les enfants de la Moyenne Section au CM2 : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 10h30 à 11h30, ou de 17h00 à 18h00, à Saint-Bruno.
- Pour les collégiens de 6^e et 5^e (préparation à la Profession de Foi) : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00, à Saint-Bruno.
- Pour les collégiens de 4^e et 3^e : cours les mercredis (*hors vacances scolaires*) de 18h00 à 19h00, à Saint-Bruno.
- Pour les lycéens : cours les vendredis (*hors vacances scolaires*) de 19h00 à 20h00, à Saint-Bruno.

Renseignements et inscriptions : abbé Daniélou, au 06 19 02 46 91 ou martindanielou@hotmail.com

Cours de doctrine pour adultes

Pour les adultes, cours de découverte et d'approfondissement de la Foi Catholique, un mercredi par mois, à 20h30, à Saint-Bruno. *Tract spécifique sur la table de presse.*

Renseignements : abbé de Giacomoni, au 06 62 28 81 92 ou abdgp@hotmail.fr

« Ordre du Malt »

Une fois par trimestre, réunion fraternelle pour messieurs.

Renseignements et inscriptions : M. Christian-Robert de Crémiers, au 06 09 31 62 30 ou christiandecremiers@hotmail.com

Scoutisme

Groupe Europa Scouts, pour tous les jeunes à partir de 8 ans : louveteaux, louvettes, guides et scouts. Un week-end par mois, du samedi matin au dimanche matin.

Renseignements et inscriptions :

Pour les filles : Delphine Delemar, au 06 85 72 47 25.

Pour les garçons : Philippe Millet, au 06 63 17 24 91.

Récollections et retraites

Deux récollections paroissiales sont organisées chaque année, une pendant l'Avent et une pendant le Carême. *Voir le bulletin paroissial mensuel.*

Par ailleurs, la Fraternité Saint-Pierre en France organise différentes retraites durant l'année, pour tous les âges et toutes les personnes.

Renseignements et inscriptions : www.oeuvredesretraites.fr

Confraternité Saint-Pierre

Soutenir la mission et les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre par un engagement de prière quotidien.

Renseignements et inscriptions : www.confraternite.fr

Autres activités

D'autres activités paroissiales sont ponctuellement proposées. Retrouvez toutes les informations dans le bulletin paroissial ou sur notre site www.fssp-bordeaux.fr

Soutenir la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement au service de Dieu et des âmes. C'est la raison pour laquelle votre soutien fait l'objet d'un commandement de l'Eglise : « Les fidèles sont tenus de subvenir aux nécessités matérielles de l'Eglise, chacun selon ses possibilités » (CEC n°2043).

Directement par internet : dons.fssp.fr/bordeaux

ou

- Par des dons ponctuels¹
 - Par un virement régulier (cf. formulaire ci-dessous)
- Bénéficiez avantageusement de la fiscalité en déduisant de vos impôts 66% du montant de votre don². *Pour un don ou un virement régulier à la Fraternité Saint-Pierre à Bordeaux, vous recevrez chaque année un reçu fiscal.*

ORDRE DE VIREMENT

A RETOURNER A VOTRE BANQUE, ACCOMPAGNE D'UN RIB

Je, soussigné (nom, prénom)
titulaire du compte : vous demande de bien vouloir
virer, le de chaque mois, la somme de €
à compter du/...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre, ou jusqu'au/...../..... (inclus),
sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux - 16, rue Jean Soula, 33000 Bordeaux
CL Bordeaux Barrière de Pessac

Banque : 30002 Guichet : 01856 - COMPTE : 0000079278A - Clé RIB : 37

IBAN : FR46 3000 2018 5600 0007 9278 A37

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

PARTIE A RETOURNER A LA FRATERNITE SAINT-PIERRE

16, rue Jean Soula, 33000 Bordeaux

Pour des raisons de confidentialité, la banque ne nous transmet jamais les coordonnées des donateurs ; or nous en avons besoin pour vous faire parvenir vos reçus fiscaux.

M., Mme, Mlle, (nom et prénom) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Courriel : @.....

Vous informe d'un virement mensuel sur votre compte, d'un montant de €

¹ Vos chèques doivent être libellés à l'ordre de « Fraternité Saint-Pierre – Bordeaux ».

² Dans la limite de 20% de votre revenu imposable.



Eglise Saint-Bruno

MESSES

Dimanches et Fêtes d'obligation

- 8h30 : Messe basse
- 10h30 : Grand'Messe chantée
- 12h15 : Messe basse
- 18h30 : Messe basse avec orgue

Semaine

- Lundi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Mardi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Mercredi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Jeudi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Vendredi : 9h00 (*hors vacances scolaires*) et 19h00.
- Samedi : 12h00.

ADORATION DU ST-SACREMENT

- Jeudi de 15h00 à 18h30, *hors vacances scolaires*.
- Les premiers vendredis du mois (*sauf juillet et août*), de 20h00 à 22h00.

CONFESSIONS

- Les dimanches et fête d'obligation, habituellement durant les Messes à l'exception de la Messe de 12h15.
- Du lundi au vendredi : de 18h30 à 19h00.
- Samedi : de 11h30 à 12h00.
- Mardi et vendredi : de 16h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- Jeudi : de 15h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- Les premiers vendredis du mois, de 20h00 à 22h00 (*sauf juillet et août*).

PERMANENCES DES PRETRES A L'EGLISE

- Mardi et vendredi de 16h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.
- Jeudi de 15h00 à 18h00, *hors vacances scolaires*.

Messe à la basilique Notre-Dame d'Arcachon les dimanches et fêtes à 18h00, de Pâques à Toussaint ;
pour le reste de l'année, contacter l'abbé Loddé

Fraternité Saint-Pierre

www.fssp-bordeaux.fr

Abbé Benoît de Giacomoni, *chapelain*
06 62 28 81 92
abdgps@hotmail.fr

Abbé Martin Daniélou
06 19 02 46 91
martindanielou@hotmail.com

Abbé Guillaume Loddé
06 65 54 06 91
abelodde@yahoo.fr

Abbé Felipe Perez, *diacre*
06 61 87 85 53
felipepl1@hotmail.com